

Droit des suretés

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit des suretés		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	TD	16	
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Le cours de droit des sûretés a pour objet l'étude des principales techniques juridiques, reposant sur les règles du droit commun des obligations (L2) et du droit des biens (L1), utilisées par les parties à une opération de crédit pour conférer de la sécurité au créancier. Sont étudiées le gage de droit commun, le gage automobile, le gage immobilier, les hypothèques, le nantissement de meubles incorporels, la cession de meubles incorporels à titre de garantie, les privilèges, le cautionnement, les garanties autonomes et les lettres d'intention			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i>			

Droit des suretés

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit des suretés		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Le cours de droit des sûretés a pour objet l'étude des principales techniques juridiques, reposant sur les règles du droit commun des obligations (L2) et du droit des biens (L1), utilisées par les parties à une opération de crédit pour conférer de la sécurité au créancier. Sont étudiées le gage de droit commun, le gage automobile, le gage immobilier, les hypothèques, le nantissement de meubles incorporels, la cession de meubles incorporels à titre de garantie, les privilèges, le cautionnement, les garanties autonomes et les lettres d'intention			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i>			

Procédures civiles d'exécution

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Procédures civiles d'exécution		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	TD	16	
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Cours magistral : Présentation des principales procédures civiles d'exécution organisées par le droit français contre les biens et les personnes en vue d'assurer l'effectivité du droit à l'exécution forcée des obligations.</p> <p>Travaux dirigés : Mise en œuvre des exercices et de la méthodologie acquise en licence (dissertation, commentaire d'arrêt ou de texte, cas pratique). Approfondissement de la méthode du commentaire d'arrêt ou de texte, résolution de cas pratiques faisant appel à des connaissances procédurales.</p> <p>Articulation avec les autres enseignements de la filière droit : Les étudiants suivant cet enseignement doivent être en mesure de mobiliser les connaissances déjà acquises ou à acquérir dans les autres disciplines du droit privé (notamment en droit des obligations, droit des sûretés, droit du patrimoine, régimes matrimoniaux, droit des successions, droit judiciaire privé, droit du surendettement, procédures collectives, organisation juridictionnelle...).</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>L'évolution et les sources de la matière ;</p> <p>Le droit commun des procédures civiles d'exécution : le droit à l'exécution forcée, les conditions et la mise en œuvre des procédures civiles d'exécution ;</p> <p>Les mesures d'exécution forcée sur les meubles : les saisies de créances de sommes d'argent, la saisie des droits d'associés, valeurs mobilières et autres droits incorporels, la saisie des biens meubles corporels ;</p> <p>La saisie immobilière : les conditions et le déroulement de la saisie, la vente de l'immeuble et la distribution du prix ;</p> <p>L'expulsion : les conditions et les délais de l'expulsion, les opérations matérielles d'expulsion, la reprise de locaux abandonnés ;</p> <p>Les mesures conservatoires : le droit commun des mesures conservatoires, les saisies conservatoires, les sûretés judiciaires.</p>			



Procédures civiles d'exécution

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Procédures civiles d'exécution		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Cours magistral : Présentation des principales procédures civiles d'exécution organisées par le droit français contre les biens et les personnes en vue d'assurer l'effectivité du droit à l'exécution forcée des obligations.</p> <p>Articulation avec les autres enseignements de la filière droit : Les étudiants suivant cet enseignement doivent être en mesure de mobiliser les connaissances déjà acquises ou à acquérir dans les autres disciplines du droit privé (notamment en droit des obligations, droit des sûretés, droit du patrimoine, régimes matrimoniaux, droit des successions, droit judiciaire privé, droit du surendettement, procédures collectives, organisation juridictionnelle...).</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>L'évolution et les sources de la matière ;</p> <p>Le droit commun des procédures civiles d'exécution : le droit à l'exécution forcée, les conditions et la mise en œuvre des procédures civiles d'exécution ;</p> <p>Les mesures d'exécution forcée sur les meubles : les saisies de créances de sommes d'argent, la saisie des droits d'associés, valeurs mobilières et autres droits incorporels, la saisie des biens meubles corporels ;</p> <p>La saisie immobilière : les conditions et le déroulement de la saisie, la vente de l'immeuble et la distribution du prix ;</p> <p>L'expulsion : les conditions et les délais de l'expulsion, les opérations matérielles d'expulsion, la reprise de locaux abandonnés ;</p> <p>Les mesures conservatoires : le droit commun des mesures conservatoires, les saisies conservatoires, les sûretés judiciaires.</p>			

Financement des entreprises

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Financement des entreprises		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	TD	16	
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Présentation des différents instruments juridiques permettant aux entreprises d'obtenir du crédit, notamment par mobilisation de leurs créances, et de faire circuler ces fonds en vue du paiement de leurs propres créanciers. Acquérir une bonne compréhension des outils juridiques traditionnels afin d'anticiper les évolutions techniques à venir en matière d'instruments de crédit et de paiement.</p> <p>Prérequis : cours nécessitant de bonnes bases en droit des contrats, droit commercial général et droit des sociétés ; la matière s'inscrit par ailleurs dans la lignée du régime général des obligations, notamment concernant l'extinction des obligations et les opérations juridiques à trois personnes ; elle entretient enfin des relations étroites avec le droit des sûretés et le droit des entreprises en difficulté</p> <p>TD : mise en application des connaissances par les exercices appris au cours de la licence (commentaire d'arrêt et de texte, dissertation, cas pratique), avec approfondissement de la méthodologie</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Présentation du fonctionnement et des utilités des différents instruments permettant d'obtenir du crédit et de procéder à des paiements</p> <p>Compte courant</p> <p>Lettre de change</p> <p>Billet à ordre</p> <p>Cession Dailly</p> <p>Chèque</p> <p>Instruments de paiement dématérialisés (carte de paiement, virement...)</p>			

Financement des entreprises

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Financement des entreprises		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Présentation des différents instruments juridiques permettant aux entreprises d'obtenir du crédit, notamment par mobilisation de leurs créances, et de faire circuler ces fonds en vue du paiement de leurs propres créanciers. Acquérir une bonne compréhension des outils juridiques traditionnels afin d'anticiper les évolutions techniques à venir en matière d'instruments de crédit et de paiement.</p> <p>Prérequis : cours nécessitant de bonnes bases en droit des contrats, droit commercial général et droit des sociétés ; la matière s'inscrit par ailleurs dans la lignée du régime général des obligations, notamment concernant l'extinction des obligations et les opérations juridiques à trois personnes ; elle entretient enfin des relations étroites avec le droit des sûretés et le droit des entreprises en difficulté</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Présentation du fonctionnement et des utilités des différents instruments permettant d'obtenir du crédit et de procéder à des paiements</p> <p>Compte courant</p> <p>Lettre de change</p> <p>Billet à ordre</p> <p>Cession Dailly</p> <p>Chèque</p> <p>Instruments de paiement dématérialisés (carte de paiement, virement...)</p>			

Droit des personnes protégées

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit des personnes protégées		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	TD	16	
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Approfondissement du cours de droit des personnes de L1. Appréhender la protection personnelle et patrimoniale des mineurs et des majeurs protégés. Connaissances approfondies des organes de protection des mineurs et des majeurs et de leurs fonctions Connaissances approfondies de la classification des actes patrimoniaux			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Mineurs : administration légale, jouissance légale, autorité parentale, tutelle des mineurs Majeurs protégés : sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future Actes d'administration, Actes de disposition, Actes conservatoires, actes usuels			

Droit des personnes protégées

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit des personnes protégées		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Approfondissement du cours de droit des personnes de L1.</p> <p>Appréhender la protection personnelle et patrimoniale des mineurs et des majeurs protégés.</p> <p>Connaissances approfondies des organes de protection des mineurs et des majeurs et de leurs fonctions</p> <p>Connaissances approfondies de la classification des actes patrimoniaux</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Mineurs : administration légale, jouissance légale, autorité parentale, tutelle des mineurs</p> <p>Majeurs protégés : sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future</p> <p>Actes d'administration, Actes de disposition, Actes conservatoires, actes usuels</p>			

Droit international privé général

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit international privé général		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	TD	16	
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Ce cours permet de comprendre ce qu'est la matière de DIP, son objet et ses sources. Elle permet de comprendre les méthodes de résolution des conflits de lois et les règles de compétence internationale des juridictions. L'accent est également mis sur les différences entre le droit commun et les règles de sources internationales ou européennes. Ce cours est un préalable pour poursuivre l'étude des règles de DIP spéciales au second semestre et également les règles de droit du commerce international.</p> <p>En TD, étude de jurisprudence récente (en lien avec les arrêts fondateurs de la matière) et réalisation d'exercices académiques : rédaction de commentaires de textes, de commentaires de décisions, cas pratiques et dissertations juridiques.</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>1°) Introduction générale sur les sources et l'objet du DIP ainsi que les évolutions historiques et les grands courants de doctrine qui ont marqué la matière</p> <p>2°) Les règles de compétence internationale (en respectant la hiérarchie des sources il convient de commencer par l'étude des règlements européens et notamment Bruxelles 1 bis puis l'étude des règles de droit commun : transposition des règles territoriales et les articles 14 et 15 du code civil)</p> <p>3°) Les éléments perturbateurs : les immunités de juridiction et d'exécution</p> <p>4°) Les conflits de lois distinction entre méthode directe et méthode indirecte de résolution des conflits de lois</p> <p>Méthode indirecte : les différentes règles de conflit de lois (les caractères la mise en œuvre avec les problèmes de qualification, de renvoi...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'autorité de la règle de conflit de loi (office du juge) • Les conflits de lois dans le temps et dans l'espace <p>Méthode directe : les règles matérielles de DIP, les lois de police et la méthode de reconnaissance des situations)</p>			

5) La condition de la loi étrangère (preuve, interprétation et éviction de la loi étrangère (fraude à la loi et contrariété à l'ordre public international français

6) La reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers(étude du droit commun en premier lieu et des régimes communautaires ensuite)

Distinction entre effets substantiels et effets non substantiels et distinction entre reconnaissance et exécution

Les régimes

Les règles applicables

Droit international privé général

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit international privé général		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Ce cours permet de comprendre ce qu'est la matière de DIP, son objet et ses sources. Elle permet de comprendre les méthodes de résolution des conflits de lois et les règles de compétence internationale des juridictions. L'accent est également mis sur les différences entre le droit commun et les règles de sources internationales ou européennes. Ce cours est un préalable pour poursuivre l'étude des règles de DIP spéciales au second semestre et également les règles de droit du commerce international.</p>			
<p>Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> 1°) Introduction générale sur les sources et l'objet du DIP ainsi que les évolutions historiques et les grands courants de doctrine qui ont marqué la matière 2°) Les règles de compétence internationale (en respectant la hiérarchie des sources il convient de commencer par l'étude des règlements européens et notamment Bruxelles 1 bis puis l'étude des règles de droit commun : transposition des règles territoriales et les articles 14 et 15 du code civil) 3°) Les éléments perturbateurs : les immunités de juridiction et d'exécution 4°) Les conflits de lois distinction entre méthode directe et méthode indirecte de résolution des conflits de lois Méthode indirecte : les différentes règles de conflit de lois (les caractères la mise en œuvre avec les problèmes de qualification, de renvoi...) <ul style="list-style-type: none"> • L'autorité de la règle de conflit de loi (office du juge) • Les conflits de lois dans le temps et dans l'espace Méthode directe : les règles matérielles de DIP, les lois de police et la méthode de reconnaissance des situations) 5)La condition de la loi étrangère (preuve, interprétation et éviction de la loi étrangère (fraude à la loi et contrariété à l'ordre public international français</p>			

6) La reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers(étude du droit commun en premier lieu et des régimes communautaires ensuite)

Distinction entre effets substantiels et effets non substantiels et distinction entre reconnaissance et exécution

Les régimes

Les règles applicables

Droit de la construction

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit de la construction		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Etude du droit de la construction en soulignant ses particularités par rapport au droit commun des obligations.			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Le droit commun de la construction comprenant les contrats de droit commun (le contrat d'entreprise avec l'entrepreneur, le maître d'œuvre et les techniciens et le contrat de sous-traitance) et les règles communes de responsabilité des constructeurs. Le droit spécial de la construction (ventes d'immeubles à construire, vente d'immeuble à rénover, contrat de promotion immobilière...).			

Droit de la concurrence et de la distribution

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit de la concurrence et de la distribution		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Le cours de droit de la concurrence et de la distribution traite principalement des règles du livre IV du code de commerce relatif à la liberté des prix et à la concurrence et certaines règles de droit européen de la concurrence dont les règles internes sont la réplique.</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Histoire et sources du droit de la concurrence Droit des ententes Droit des abus de position dominante Droit des concentrations Droit de la transparence et des pratiques restrictives de concurrence Droit de la concurrence déloyale et du parasitisme</p>			

Droit de l'urbanisme

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit de l'urbanisme		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	TD	16	
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Objet du cours : Le cours procède à un panorama complet de la réglementation de l'urbanisme en France. Il y est procédé à un examen complet des procédures et formalités devant être accomplies avant d'engager des travaux.</p> <p>Le cours est suivi par les Master spécialités « Droit Public » et « Droit Notarial ». Il est l'objet d'un approfondissement au cours de séminaires dispensés au cours de l'année Master 2 dans les deux spécialités précitées.</p> <p>Pour le Master « Droit Public », le cours de droit de l'urbanisme présente des interactions très nombreuses avec le cours de droit administratif des biens (L3) et le cours de droit des collectivités territoriales (M1).</p> <p>Dans l'offre de formation du Master 1 « Droit notarial », le cours de droit de l'urbanisme présente un lien particulier avec le cours magistral de droit de la construction (M1).</p> <p>Objectifs des TD : les séances de travaux dirigés sont consacrées à l'analyse de documents et à la réalisation de cas pratiques présentés sous forme de consultations. Il n'est pas exigé des étudiants de procéder à des commentaires d'arrêt.</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>La localisation des droits à bâtir (règle de la constructibilité limitée, zonage de la carte communale et règlement graphique du plan local d'urbanisme)</p> <p>La réglementation des droits à construire (le règlement national d'urbanisme et le règlement écrit du PLU)</p> <p>L'information des administrés : les certificats d'urbanisme</p> <p>Les autorisations d'urbanisme : le permis de construire, d'aménager, de démolir et les déclarations préalables de travaux.</p>			

Droit international public approfondi

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit international public approfondi		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	TD	16	
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Le cours de droit international approfondi est dans le prolongement des cours de relations internationales et droit international public délivrés respectivement en licence 1 et licence 3.			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Le cours comporte deux parties : Le droit des espaces : espaces soumis à la compétence territoriale de l'Etat, espaces insusceptibles d'appropriation, voies d'eaux internationales Le droit du contentieux international Règlement diplomatique, règlement juridictionnel, justice pénale internationale Dans les séances de travaux dirigés, l'accent est mis sur les cas pratiques			

Droit international et européen des droits de l'homme

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit international et européen des droits de l'homme		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	TD	16	
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Présentation et étude des institutions et mécanismes de protection des droits de l'Homme tant au plan international qu'au plan européen.</p> <p>Les Travaux Dirigés, outre le perfectionnement des connaissances déjà acquises en matière de commentaire de texte juridique et de dissertation, permettront d'approfondir certaines thématiques étudiées en cours magistral.</p> <p>Prérequis : être en mesure de mobiliser les connaissances acquises préalablement (institutions de l'Union européenne, droit de l'Union européenne, institutions internationales, relations internationales, droit international public)</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Les caractéristiques spécifiques du droit supranational des droits de l'Homme (l'universalité et ses contestations, la question de l'impérativité, la structure des droits de l'Homme...)</p> <p>Les principales normes générales de protection des droits de l'Homme au plan international et régional (européen, africain et interaméricain)</p> <p>Les compétences et réalisations des organes principaux de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en matière de protection des droits de l'Homme</p> <p>Les mécanismes juridictionnels et « para juridictionnels » de protection des droits de l'Homme (la Cour EDH et la CJUE, les Comités onusiens)</p>			

Droit international et européen des droits de l'homme

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit international et européen des droits de l'homme		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Présentation et étude des institutions et mécanismes de protection des droits de l'Homme tant au plan international qu'au plan européen.</p> <p>Prérequis : être en mesure de mobiliser les connaissances acquises préalablement (institutions de l'Union européenne, droit de l'Union européenne, institutions internationales, relations internationales, droit international public)</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Les caractéristiques spécifiques du droit supranational des droits de l'Homme (l'universalité et ses contestations, la question de l'impérativité, la structure des droits de l'Homme...)</p> <p>Les principales normes générales de protection des droits de l'Homme au plan international et régional (européen, africain et interaméricain)</p> <p>Les compétences et réalisations des organes principaux de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne en matière de protection des droits de l'Homme</p> <p>Les mécanismes juridictionnels et « para juridictionnels » de protection des droits de l'Homme (la Cour EDH et la CJUE, les Comités onusiens)</p>			

Droit des marchés publics

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit des marchés publics		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	TD	16	
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Ce cours vise à étudier et à maîtriser le droit des marchés publics tant dans la notion même de marché public avec son corollaire qu'est le champ d'application du droit des marchés publics, l'encadrement juridique de la passation et de l'exécution des marchés publics. Il vise à appréhender ces questions tout à la fois de manière approfondie et pratique, c'est pourquoi les cours sont assortis de TD où l'exercice de la consultation juridique est privilégié. Une maîtrise correcte du droit administratif général et spécial constitue un prérequis utile.			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Notion de marché public et champ d'application du droit des marchés publics La passation des marchés publics L'exécution des marchés publics Le contentieux des marchés publics			

Droit des marchés publics

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit des marchés publics		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Ce cours vise à étudier et à maîtriser le droit des marchés publics tant dans la notion même de marché public avec son corollaire qu'est le champ d'application du droit des marchés publics, l'encadrement juridique de la passation et de l'exécution des marchés publics. Une maîtrise correcte du droit administratif constitue un prérequis utile.</p>			
<p>Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Notion de marché public et champ d'application du droit des marchés publics La passation des marchés publics L'exécution des marchés publics Le contentieux des marchés publics</p>			

Droit des étrangers

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit des étrangers		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Prérequis. Maîtriser les éléments fondamentaux du contentieux administratif et du contentieux judiciaire. Objet du cours. Etude du régime juridique applicable à l'entrée, au séjour et à l'éloignement des étrangers en France. L'objectif est d'avoir une vision globale du droit des étrangers, ce qui induit la maîtrise de mécanismes divers.</p>			
<p>Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> I.- L'entrée en France - Les visas - Les refus d'entrée - Le placement en zones d'attente - Les régimes particuliers : regroupement familial, asile, apatridie II.- Le séjour en France - Les cartes de séjour - Les cartes de résident III.- L'éloignement du territoire français - Les mesures administratives (obligation de quitter le territoire français, expulsion) - L'exécution des mesures d'éloignement (rétention administrative, assignation à résidence) - Les mesures complémentaires (interdiction de retour, interdiction de territoire)</p>			

Droit public comparé de la régulation

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit public comparé de la régulation		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> Le cours de droit comparé général est un prérequis pour l'inscription au cours de droit public comparé de la régulation. Le cours présente le droit public français de la régulation et l'inscrit dans une perspective comparative notamment en insistant sur son articulation avec le modèle de l'UE et ses différences par rapport à l'exemple américain. Les connaissances qu'il permet d'acquérir sont utiles pour postuler aux offres d'emploi liées à la régulation au sein des autorités ministérielles ou indépendantes françaises de régulation, de la Commission européenne, des agences de l'UE, l'OCDE, des services d'affaires juridiques et de compliance des entreprises.			
Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Régulation Autorité régulatrice Modèles de régulation Droit institutionnel français et comparé de la régulation Droit matériel français et comparé de la régulation			

Politiques internes et externes de l'union européenne

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Politiques internes et externes de l'union européenne		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Le cours offre un panorama des différents domaines de compétence dans lesquels l'Union européenne intervient de façon exclusive, partagée avec ses États membres, ou en appui et soutien de ces derniers.</p> <p>Il est complémentaire aux cours de droit du marché intérieur et de droit social international et européen, notamment</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>Les politiques de l'Union sont destinées à accompagner la réalisation du marché intérieur. Les premières ont été instituées par le traité CEE de 1957. Vecteurs d'intégration, elles se sont multipliées depuis, en fonction des besoins. Elles ont évolué au gré des approfondissements et élargissements successifs de l'actuelle Union européenne.</p> <p>Le cours envisage les politiques tant internes qu'externes : leurs finalités, fondements juridiques et techniques de réalisation. Le choix des politiques n'est pas figé et pourra notamment porter sur : l'Union économique et monétaire ; la PAC ; la politique des transports ; la politique commerciale commune ; la politique spatiale ; la politique de l'environnement ; la PESC et la PSDC ; l'ELSJ...</p>			

Droit des collectivités territoriales

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit des collectivités territoriales		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours <i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i> L'enseignement de droit des collectivités territoriales, dont il est dit qu'il se situait « au carrefour » de tous les autres droits, prend appui sur les enseignements de licence, particulièrement ceux d'institutions administratives et de droit administratif général. Il apporte aux étudiants les bases nécessaires à celles et ceux qui souhaitent faire carrière au sein des collectivités et de leurs groupements, par la voie contractuelle ou par celle des concours administratifs propres à la fonction publique territoriale, ainsi qu'à ceux qui souhaitent devenir avocat dans le champ du droit public.</p>			
<p>Programme de l'enseignement <i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i> Les sources du droit des CT Les « territoires » de la décentralisation : CT, structures et modes de coopération. Les compétences des CT et de leurs groupements : répartition des compétences entre Etat et CT, modes d'exercice des compétences, moyens de mise en œuvre des compétences... Les acteurs des CT : élus (principaux droits et obligations, fonctionnement des assemblées délibérantes), agents publics (survol puisque cours de droit de la fonction publique avec TD en S2 pour les juristes), participation citoyenne.</p>			

Droit fiscal des affaires

Année	Master 1		
Filière	DROIT		
Semestre	Semestre 1		
Intitulé du cours	Droit fiscal des affaires		
Volume horaire	CM	36	Code Apogee
	sans TD		
<p>Objectifs généraux du cours</p> <p><i>Préciser l'articulation de l'enseignement avec tout autre enseignement de la filière</i></p> <p>Le cours de droit fiscal des affaires du semestre 1 vise à présenter les règles encadrant la détermination du résultat et l'imposition des bénéfices de l'entreprise (BIC, BNC, BA et impôt sur les sociétés).</p> <p>Prérequis : être en mesure de mobiliser les connaissances acquises préalablement (droit commercial général, droit des sociétés, les principes généraux du droit fiscal (L2), règles d'imposition du revenu des personnes physiques (L3) ...)</p>			
<p>Programme de l'enseignement</p> <p><i>Lister les notions et thèmes abordés dans cet enseignement</i></p> <p>La détermination du bénéfice fiscal (BIC).</p> <p>Les grands principes et la notion de bénéfice,</p> <p>Les produits,</p> <p>Les charges (frais généraux),</p> <p>Les amortissements,</p> <p>Les provisions,</p> <p>Les plus-values professionnelles,</p> <p>Les régimes spéciaux.</p> <p>Présentation générale des BNC et des BA</p> <p>La détermination du résultat imposable dans les sociétés soumises à l'IR</p> <p>L'impôt sur les sociétés (champ d'application, calcul du bénéfice fiscal, liquidation et paiement)</p> <p>Imposition du bénéfice distribué</p>			

